

VIDE GRENIER LE 12 MAI 2019

Espace vert entre l'école et la mairie

Le Thou 17290

Restauration rapide, buvette...

de 9h à 18h



Renseignements et inscriptions

Sophie GARAUD (06-68-99-51-80 après 18h ou le week-end)

Tiphaine MINET (06-52-75-45-74 en journée ou le samedi)

VIDE GRENIER LE 12 MAI 2019

Espace vert entre l'école et la mairie

Le Thou 17290

Restauration rapide, buvette...

de 9h à 18h



Renseignements et inscriptions

Sophie GARAUD (06-68-99-51-80 après 18h ou le week-end)

Tiphaine MINET (06-52-75-45-74 en journée ou le samedi)

Pour participer à notre VIDE GRENIER
le dimanche 12 mai 2019

Remplissez ce bulletin de participation puis, envoyez ou remettez-le à la mairie (15, rue du champ de Foire 17290 LE THOU) avec votre règlement, à l'ordre de APE Le Thou-Landrais et une photocopie d'une pièce d'identité valide

Nom prénom :

.....

Adresse :

.....

.....

Tél :

Tarif : 3,00 € le mètre linéaire (6 m minimum si stationnement d'une voiture)

Réservation :m x 3 € =

Ci-joint règlement : Espèces :€/Chèque :.....€

L'accueil des exposants se fera de 7h à 8h30. Les exposants sont tenus d'être couverts par un contrat d'assurance personnelle.

L'association ne sera, en aucun cas, responsable des détériorations ou vols d'objets exposés.

Seuls les dossiers accompagnés du règlement, de la copie recto-verso d'une pièce d'identité et d'un engagement, à ne vendre que des objets personnels et usagés, et de ne pas participer à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile,

seront pris en compte.

Date et signature :

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

ape LE THOU
LANDRAIS
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Pour participer à notre VIDE GRENIER
le dimanche 12 mai 2019

Remplissez ce bulletin de participation puis, envoyez ou remettez-le à la mairie (15, rue du champ de Foire 17290 LE THOU) avec votre règlement, à l'ordre de APE Le Thou-Landrais et une photocopie d'une pièce d'identité valide

Nom prénom :

.....

Adresse :

.....

.....

Tél :

Tarif : 3,00 € le mètre linéaire (6 m minimum si stationnement d'une voiture)

Réservation :m x 3 € =

Ci-joint règlement : Espèces :€/Chèque :.....€

L'accueil des exposants se fera de 7h à 8h30. Les exposants sont tenus d'être couverts par un contrat d'assurance personnelle.

L'association ne sera, en aucun cas, responsable des détériorations ou vols d'objets exposés.

Seuls les dossiers accompagnés du règlement, de la copie recto-verso d'une pièce d'identité et d'un engagement, à ne vendre que des objets personnels et usagés, et de ne pas participer à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile,

seront pris en compte.

Date et signature :

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

ape LE THOU
LANDRAIS
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES